



COMMUNE DE COURLON-SUR-YONNE

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023
LISTE DE LA DELIBERATION EXAMINEE
article L2121-25 du CGCT

N° Délibérations		Décisions
85BIS/2023	Etude BAC : Estimation du marché. Le coût approximatif de l'étude est de 80 000 €.	approuvée à l'unanimité
92/2023	Avenant n°1 lotissement. L'avenant concerne le délai d'exécution qui passe de 20 jours ouvrés à 30 jours ouvrés pour le chantier les Vioules.	approuvé à l'unanimité
93/2023	Convention Mr NICOLINI. L'intervention d'un agent comptable du CDG 89 dans le cadre de l'exercice comptable de la Mairie.	approuvé à l'unanimité
94/2023	Provision pour créances douteuses. La provision est de 149.44 €.	approuvé à l'unanimité
95/2023	Participation commémoration Champigny. La commune participe à l'achat de la gerbe pour un montant de 50 euros pour la cérémonie du 3 septembre 2023 qui a eu lieu à Champigny.	approuvé à l'unanimité
96/2023	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022.	approuvé à l'unanimité
97/2023	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022.	approuvé à l'unanimité
98/2023	Modification du montant de l'emplacement de stationnement sur la voie publique lors de la création d'un logement. Le montant de la taxe est fixé à 3 000 euros.	approuvé à l'unanimité

Affichage en Mairie, le 14 Novembre 2023 à 16 heures 00.
Publication sur le site de la Commune, le 14 Novembre 2023

Mme le Maire,
Christina RANGDET,

